Document généré le 11 oct. 2024 23:14

Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association
Rapport de l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada

Le fort Frontenac ou Catarakoui sous le régime français

Antoine Roy

Volume 29, numéro 1, 1950

URI : https://id.erudit.org/iderudit/300317ar
DOI : https://doi.org/10.7202/300317ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0317-0594 (imprimé)
1712-9095 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Roy, A. (1950). Le fort Frontenac ou Catarakoui sous le régime français. *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapport de l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada*, *29*(1), 51–57. https://doi.org/10.7202/300317ar

All Rights Reserved © The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada, 1950

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

LE FORT FRONTENAC OU CATARAKOUI SOUS LE REGIME FRANÇAIS

ANTOINE ROY
Archives provinciales, Québec

IL serait téméraire de vouloir résumer, dans les quelques minutes à notre disposition, l'histoire du fort Frontenac sous le régime français. Son existence, fertile en incidents de toutes sortes, doit se placer dans les cadres plus vastes de l'existence même de la jeune colonie en pleine phase d'expansion et en butte à des difficultés administratives et militaires considérables.

Dès ses débuts, le fort Catarakoui, bastion avancé au seuil de la résidence d'une confédération de tribus depuis longtemps hostiles aux Français, devait être, en outre, l'objet du ressentiment et des convoitises de nos voisins les Anglais. C'est que ce poste représentait pour ces derniers l'entrave et la barrière au maintien et au prolongement d'un empire commercial déjà ébauché sur la même région.

C'est pourquoi le nom de ce fort fut directement lié à la bonne et à la mauvaise fortune de deux grands hommes : Frontenac, militaire accompli et clairvoyant, et La Salle, explorateur audacieux et infatigable. Et pour ajouter encore à la complexité d'un récit passable sur cet établissement, qu'il nous soit permis de mentionner que ce dernier fut, à travers toute son histoire, le sujet de controverses et d'intrigues entre des factions politiques et commerciales très puissantes.

Notre rôle ne sera cependant pas celui du chercheur scrutant à la loupe les moindres détails d'un tableau historique aux vastes dimensions. Tel le scénariste d'un film à court métrage, nous nous bornerons à mettre en scène les acteurs principaux et nécessaires, à relater les épisodes essentiels. Les décors seront très simples; l'action, résumée.

Personne n'ignore comment, dès les débuts de la colonie, la région des Grands Lacs devint le pôle d'attraction des explorateurs. Dès 1615, Champlain s'était aventuré jusqu'au lac Ontario. Et depuis, les coureurs des bois avaient sillonné la contrée en quête d'un gibier abondant et profitable. Ils rapportaient à Montréal et à Québec les récits légendaires des Indiens les assurant de l'existence d'un fleuve « qui arrosait des terres fertiles en or et en argent et qui coulait vers la Nouvelle-Espagne »[1]. L'esprit d'aventure et de lucre y trouvait son compte.

D'autre part, dès 1652, les missionnaires jésuites croyaient à l'opportunité de fonder des postes français dans la région des Lacs. Leur tâche en serait de beaucoup facilitée, ajoutaient-ils. La *Relation* de 1652 nous dit que les Iroquois eux-mêmes désiraient que les Français établissent sur le lac Ontario un « réduit, pour avoir le commerce libre, et pour se rendre maitres de ce grand lac »[2]. Marie de l'Incarnation avouait à ses

[1]Pierre Margry (éd.), *Mémoires et documents* (Paris, 1874-88), I, 169.
[2]R. G. Thwaites (ed.), *Jesuit Relations and Allied Documents* (Cleveland, 1896-1901), XL, 219-21.

supérieures que déjà l'on parlait d'établir sur le même lac, un fort qui rendrait plus efficace le travail des missionnaires au milieu de plusieurs tribus importantes[3].

Quelles étaient ces tribus ? Un historien anglais, MacKenzie, dans une courte étude sur Catarakoui, soutient que lorsque Cartier vint au Canada, les Hurons occupaient les environs de la rivière Catarakoui[4]. Ce n'est que lors des hostilités entre les tribus de la Confédération et les Hurons que ces derniers déménagèrent plus à l'ouest. Les Iroquois, politiquement très unis, et armés par les Hollandais dès 1636, établirent alors leur puissance militaire aux environs des Grands Lacs. Plus au nord vivaient les Outaouais, amis des Français et leurs pourvoyeurs en fourrures. Vers 1670, les choses se gâtèrent. Les Iroquois, agissant à l'instigation de leurs protecteurs, tentèrent de s'emparer du commerce des fourrures avec les tribus d'en-haut, et cela au détriment des Français.

Talon comprit immédiatement le danger dans lequel se trouvait le commerce français des pelleteries[5]. En 1670, il fit donc part au roi de ses appréhensions et lui suggéra l'érection d'un fort sur le lac Ontario. Mais Colbert préféra attendre. Plus tard, Courcelles avisa à son tour les autorités françaises, mais sans plus de résultats[6].

Dès son arrivée au Canada, Frontenac vit la portée réelle du péril qui pesait sur la colonie. Le voisinage des Iroquois aux Grands Lacs n'avait, à cette époque, rien de rassurant. Il fallait donc gagner coûte que coûte l'amitié de ces chasseurs et guerriers formidables, révant de domination, capables en outre d'une action concertée et fatale à cause de leur grande unité politique. En établissant un poste permanent chez eux, il couperait la route aux Anglais et pourrait entretenir avec les Indiens des relations commerciales et militaires très avantageuses.

L'histoire proprement dite du fort débute avec le voyage de Frontenac au lac Ontario à l'été de 1673. Plusieurs historiens nous ont donné de cette expédition longuement méditée et préparée par le gouverneur, des relations élaborées. Nous dispenserons nos auditeurs des détails[7].

Malgré les apparences toutes militaires d'une telle entreprise, Frontenac ne voulait qu'impressionner les Iroquois par un grand déploiement de force et de grandeur. N'était-il pas accompagné d'une partie de la garnison du Château Saint-Louis, de sa garde personnelle, de miliciens et d'un fort détachement de Hurons et d'Algonquins[8] ? Frontenac, précédé de La Salle comme messager auprès des Indiens, fut ravi, dès son arrivée, de trouver à l'embouchure de la rivière Catarakoui un lieu pro-

[3]*Ibid.*

[4]Charles Mackenzie, "Cataraqui" (*Ontario Historical Society, Papers and Records,* 1907, VIII, 142).

[5]Margry, *Mémoires et documents,* I, 82.

[6]*Ibid.,* 181.

[7]Voir notamment : E. M. Faillon, *Histoire de la colonie française en Canada* (Paris, 1865-6), III, 461 et suiv.; Margry, *Mémoires et documents,* I, 198; Benjamin Sulte, « Le Fort Frontenac » (*Mémoires de la Société Royale du Canada,* Troisième Série, VII, Section I, 1901, 63 et suiv.); H. Lorin, *Le Comte de Frontenac* (Paris, 1895), 77.

[8]Faillon, *Histoire de la colonie française en Canada,* III, 461.

pice au dessein qu'il caressait : celui d'y établir un fort permanent. Il campa donc près d'une anse qui formait aux dires d'un témoin « un bassin des plus beaux et des plus agréables du monde puisqu'il y pourrait tenir cent des plus grands vaisseaux »[9].

Durant plusieurs jours, le gouverneur parlementa avec les délégués des diverses nations venues à sa rencontre. Il les assura de ses bonnes dispositions à leur égard car, leur disait-il, il était venu pour établir avec eux des « relations de commerce et d'amitié ». Il leur demanda de répondre à ses désirs en « se rapprochant des Français de toutes manières, en se faisant instruire par les missionnaires dans leur langue et leur religion »[10]. Frontenac, grand diplomate et très averti de la mentalité de ses interlocuteurs, ne ménagea rien pour gagner leur sympathie et s'attirer un grand prestige personnel. Un chroniqueur de l'expédition nous le décrit « caressant les enfants,... leur faisant donner du pain, des pruneaux, des raisins et autres choses, ce qui satisfaisait tellement les sauvages qu'ils ne désemparaient point de sa tente, non plus que les femmes qu'il régalait de présents pour les engager à danser le soir »[11].

Pendant tous ces pourparlers et ces distractions offertes de part et d'autre, les membres de l'expédition ne restaient pas inactifs. Dès son arrivée, le comte avait chargé le sieur Randin de jeter les bases d'un fort. Après treize jours de travail ardu, on avait levé une palissade sur le terrain nouvellement défriché. A l'intérieur de cette enceinte close on avait bâti des baraquements pour y déposer vivres et munitions. C'était un fort très rudimentaire que devaient terminer durant l'hiver les ouvriers et la garnison laissés au poste sous le commandement de La Salle qui, durant les délibérations, avait servi d'interprète au gouverneur.

Frontenac revint à Montréal satisfait des résultats obtenus. Il venait de réussir par sa seule adresse et son habileté « ce que jusqu'à présent on avait tenu pour très difficile et que l'on s'était contenté de projeter ». Aussi, dès l'automne de la même année, le père de Lamberville écrivait à Frontenac que « si ce dernier n'avait pas en allant à Katarakoui gagné l'amitié des chefs indiens par sa libéralité et sa complaisance, il croyait que tous les Français d'Onandaga seraient à présent soit morts ou soit jetés hors du pays »[12].

Vu l'état précaire du trésor de la France, alors engagée dans une guerre coûteuse avec la Hollande, Colbert avait approuvé avec assez mauvaise grâce l'établissement du fort Catarakoui. Il s'affirmait hostile à une expansion trop grande de la colonie vers l'Ouest et vers le Sud. Frontenac avait donc cédé provisoirement le fort aux sieurs Bazire et Le Ber, qui s'offraient à l'entretenir à leurs frais en retour de certains privilèges commerciaux[13]. Dès l'année suivante cependant La Salle, fort du patronage de Frontenac, traversait l'Atlantique et soumettait à la cour de France une pétition en vue d'obtenir personnellement la concession

[9]Margry, *Mémoires et documents*, I, 211.
[10]Lorin, *Le Comte de Frontenac*, 86.
[11]Margry, *Mémoires et documents*, I, 216.
[12]Thwaites, *Jesuit Relations*, LVII, 317.
[13]Lorin, *Le Comte de Frontenac*, 93.

du fort sur le lac Ontario. Pour la première fois, il appelait officiellement cette retraite : le fort Frontenac. Il obtint la concession demandée, devenant ainsi propriétaire et gouverneur de ce que Parkman qualifie « d'une des plus riches seigneuries de la colonie »[14].

Mais ce privilège n'allait pas sans obligation. La Salle devait premièrement rembourser le roi des dépenses encourrues lors de la fondation. Il devait, en outre, maintenir à ses frais une garnison égale à celle de Montréal dans un fort entièrement rebâti en pierre, et former des villages français et indiens aux alentours du fort. Naturellement, l'explorateur n'avait pas les fonds voulus pour effectuer d'aussi considérables déboursés et remboursements. Aussi dut-il — il le fera d'ailleurs à plusieurs reprises plus tard — emprunter de ses parents et amis sur la garantie d'une hypothèque sur les bâtiments du fort. A son retour de France et durant les deux années qui suivirent, La Salle s'employa à rebâtir, sur l'emplacement du fort démoli, un établissement plus vaste, entouré de remparts et bastions de pierre et de palissades de bois. Il fit placer neuf canons sur les murailles. L'enclos ainsi délimité contenait des baraquements en bois une habitation pour les officers, une forge, un moulin et une boulangerie. A l'extérieur, La Salle fit ériger une chapelle et une maison pour les deux religieux récollets qui assurèrent dès le début et pour quelque temps le service religieux; ce furent les pères Luc Buisset et Louis Hennepin. La garnison du fort se composait de deux officiers, d'un médecin, d'une douzaine de soldats et de quelques ouvriers.

L'arrivée du gouverneur de La Barre au pays, en 1684, marqua le début d'une période de troubles et de détresse dans l'histoire du fort. Les controverses et les intrigues soulevées contre l'explorateur de l'Ohio par des factions commerciales adverses devaient l'emporter. Le parti ennemi eut d'abord raison de l'improbité et de la veulerie de La Barre. Ce dernier en effet, bien au courant des opinions du roi sur l'inutilité et les dangers de la politique d'expansion de La Salle, en prit prétexte pour s'emparer du fort et le livrer à deux marchands de Montréal, ses amis La Chesnaie et Le Ber. Il alléguait que La Salle n'avait pas rempli les conditions prévues dans l'acte de concession de 1674. Vraisemblablement, les nouveaux concessionnaires se montrèrent peu soucieux de cacher leur jeu. La Barre fut accusé de faire de gros bénéfices et de maintenir une garnison au fort, non pour faire la guerre aux Indiens, mais pour leur vendre de l'eau-de-vie. Ce qui faisait dire à Garneau que le gouverneur « apparemment contre le monopole travaillait pour lui-même et pour le commerce qui se faisait en son nom »[15]. La Salle n'eut aucune difficulté à faire reconnaître par la cour de France ses droits sur l'établissement. Les ordres du roi à La Barre furent catégoriques : il devait redonner à l'explorateur la propriété et obliger les marchands en question à rembourser les dommages et pertes encourrues. La Barre fut vite rappelé. Denonville qui lui succéda avait décidé, comme on le sait, de mener une guerre d'extermination contre les Iroquois. Il devait malheureusement être leur victime et amener la chute temporaire du fort. Tout d'abord, le fort Fron-

[14]F. Parkman, *La Salle and the Discovery of the Great West* (Boston, 1869), 101.
[15]F.-X. Garneau, *Histoire du Canada* (Montreal, 1882), 271.

tenac fut la scène d'une trahison qui « déshonora le nom français chez les sauvages ». Denonville se saisit de plusieurs chefs iroquois convoqués à l'ancien fort Cataracoui et les envoya aux galères du roi. Les divers incidents qui suivirent cette campagne néfaste montrèrent aux yeux de tous l'incapacité et la faiblesse de Denonville. N'alla-t-il pas jusqu'à céder devant les menaces des Indiens et à ordonner en secret la destruction du fort ? Valrennes, alors commandant au poste, dut obéir à ses ordres. Il mit partout le feu, jeta les canons à l'eau et coula trois vaisseaux[16].

Frontenac était arrivé trop tard à Québec pour contremander l'œuvre désastreuse de Denonville. Mais, convaincu de la nécessité du fort pour amener les sauvages à se soumettre, il s'empressa d'envoyer un contingent de soldats et d'ouvriers le rétablir. Encore une fois, le gouverneur se trouvait en butte aux critiques de l'intendant Champigny et aux remontrances de la cour. Malgré tout, il sut faire accepter ses vues et conserva une garnison au fort. Son successeur, Louis-Hector de Callières, approuva d'ailleurs entièrement sa conduite et maintint et ravitailla le fort après la mort de Frontenac[17].

Après la réconciliation officielle entre les Français et les tribus iroquoises, signée en 1700 par le gouverneur de Callières, le fort Frontenac perdit de son importance militaire. Il devint presque exclusivement un poste de commerce et de relai vers les forts qui se multipliaient à l'intérieur du continent avec la reprise des explorations. Ce fut alors un centre très actif. C'était en premier lieu le rendez-vous des marchands et des militaires venant de Montréal et de Québec ou y allant. Souvent ils y séjournaient quelque temps avant d'entreprendre leurs longues courses vers les prairies de l'Ouest ou chez les Illinois ou les Miamis. Le port attenant au fort servait encore d'étape aux nombreux convois de marchandises et de munitions que l'on expédiait vers la longue chaine des postes disséminés à l'intérieur des terres. Et souvent ses hangars servaient d'entrepôts d'où l'on assurait la distribution en cas d'urgence. Le poste exerçait encore une fonction très importante. Ses ouvriers construisaient de temps en temps des vaisseaux qui étaient ensuite affectés à d'autres postes[18].

La situation commerciale n'en était pas moins très peu florissante. Et l'on se plaignit souvent que le commerce des fourrures ne rapportait pas suffisamment pour couvrir les dépenses d'entretien. Les postes français situés plus à l'avant, ceux de Niagara et de Toronto par exemple, faisaient à Frontenac, situé à la périphérie de la région giboyeuse, une concurrence défavorable. Et ce qui est pis, avec l'établissement des nombreux postes d'échange anglais, les fourrures avaient repris le chemin d'Albany et de New-York. Les comptoirs d'Oswégo, sis en face du fort Frontenac sur la rive ouest du lac Ontario, attiraient beaucoup d'Indiens.

Les trafiquants français avaient encore à se plaindre des restrictions imposées par les autorités religieuses sur l'usage de l'eau-de-vie. Ils

[16]F. Parkman, *Frontenac and New France under Louis XIV* (Boston, 1877), 201-2.

[17]Margry, *Mémoires et documents*, V, lxxxii.

[18]Frank H. Severance, *An Old Frontier of France* (New York, 1917), I, 226.

menacèrent même à plusieurs moments de fermer leurs comptoirs. A coups de sacrifices, en donnant souvent les marchandises à perte, on maintenait quand même un commerce bien artificiel. Car il s'agissait de conserver, avec la traite des pelleteries, l'amitié et l'alliance des Indiens.

La reprise des hostilités militaires avec les Anglais devait donner au fort un regain temporaire d'activité. De part et d'autre, on comprit l'importance stratégique de ce poste. Dès 1755, les gouverneurs anglais, Shirley et Sharp entre autres, projetaient de déloger les Français des forts Frontenac et Toronto. Ils craignaient une attaque contre Oswego[19]. Détruire ces deux stations, songeaient-ils, ce serait du même coup amener la rupture des routes de secours et de ravitaillement vers l'Ouest et les Grands Lacs et provoquer l'évacuation des Français de ces régions.

De son côté, l'état-major français, sans doute au fait des desseins de l'ennemi, renforça la garnison du fort. Deux ingénieurs, Lombard des Combles et Desandrouins, y furent envoyés et firent exécuter certains travaux de réfection et de fortification.

En 1756, la marche contre Oswégo faisait partie du plan de campagne de Montcalm. Ce dernier, parti de Montréal, s'arrêta au fort Frontenac où il rencontra les régiments de Guyenne et La Sarre, de garnison à cet endroit depuis quelque temps. Il se les adjoignit et l'on connaît l'heureux résultat de son expédition contre les forts Oswégo, Ontario et George.

Mais déjà le sort du fort Frontenac était arrêté. Immédiatement après leur défaite à Ticondéroga, les Anglais décidèrent d'y envoyer le colonel Bradstreet. Le 25 août 1758, il débarquait ses quelques 3,000 soldats sur une île avoisinante. Le jour suivant, à la nuit tombante, il prit position près du fort qu'il canonna durant deux jours. Les quelque cent hommes qui assuraient le défense du fort répliquèrent bravement et mirent en action tous les canons. Ce fut en vain. Le 27, de Noyan, le vieux commandant du fort, devait lever le drapeau blanc de la capitulation. Les vaincus reçurent de Bradstreet la permission de garder ce qu'ils possédaient et un chroniqueur anglais nous dit qu'après « avoir été traités avec la plus grande civilité » ils furent laissés libres de chercher refuge dans d'autres postes français. Le commandant anglais n'ayant pas suffisamment d'embarcations pour les déporter au fort Oswégo, préféra les renvoyer sur parole. On rasa alors les murs et les bâtiments, brisa les canons en prenant surtout soin de détruire une quantité considérable de marchandises destinées au ravitaillement des postes de l'intérieur.

Clinton nous raconte qu'à la prise du fort, un missionnaire et plusieurs personnes s'étaient réunis dans une salle et priaient devant l'image de la Vierge. Un obus tomba près de la pièce, fit voler en morceaux les fenêtres et emporta l'image sainte. Les assistants se seraient alors écriés : « Mon Dieu, mon Dieu !» Et le narrateur d'ajouter ironiquement : « tout était perdu, les hérétiques s'emparaient du fort »[20].

Oui, en effet, tout était perdu. Les Français remettaient entre les mains de leurs ennemis la maîtrise des Grands Lacs et des régions qu'elles commandaient. La chute du fort marquait la fin du beau rêve de Fron-

[19]*Ibid.*, II, 97, 133.
[20]*Ibid.*, II, 220-1.

tenac et de La Salle. Cet empire qu'ils avaient si crânement désiré, sans autres limites que celles de la mer et pour lequel ils avaient si ardument besogné, d'autres allaient en tirer bénéfice. Une chose cependant devait demeurer bien à eux, que ni la défaite militaire ni les siècles ne peuvent leur soustraire : la gloire d'avoir, au prix de contrariétés et de privations, donné à cette période de l'histoire d'une petite colonie un éclat dont s'énorgueillissent encore leurs descendants.